

AUORE DE VITRE TENNIS DE TABLE
tournoi Nationale B
Règlements :

Article 1

Le règlement appliqué est celui de la FFTT.

Le tournoi est homologué sous le n° Il se déroule à la salle de tennis de table sur 16 tables, hall n°3 du parc expo, chemin du Feil à Vitré (en face de la piscine) le samedi 04 et dimanche 05 avril 2015 .

Article 2

Le juge-arbitre du tournoi est Jacques Sorieux (JA3). Les juges-arbitres adjoints sont Serge Lecomte (JA2) et Elisabeth Gerard (JA2).

Article 3

Le tournoi comptera les 10 tableaux décrits ci-dessous. Chaque joueur (se) peut participer à 2 tableaux de simple par jours. Le 2^{ème} tableau de simple devra obligatoirement être le tableau immédiatement supérieur au 1^{er} choisi. Les féminines peuvent participer à 2 tableaux, soit tableau F (féminines) plus un tableau, soit 2 tableaux au choix en respectant la contrainte citée ci-dessus concernant le 2^{ème} tableau. Le nombre de places est limité dans chaque tableau. En cas de dépassement, les premières inscriptions confirmées seront prises en compte.

Samedi

Tableau B : 9H	de 500 à 1099 pts	limité à 48 joueurs
Tableau A : 10H	de 500 à 899 pts	limité à 36 joueurs
Tableau C : 11H	de 700 à 1299 pts	limité à 48 joueurs
Tableau E : 13H30	de 1300 à 1799 pts	limité à 36 joueurs
Tableau D : 15H	de 1100 à 1599 pts	limité à 36 joueurs
Tableau F : 16H00	féminines jusqu'à 1099 pts	limité à 24 joueuses

Dimanche

Tableau J : 9H	de 500 à 1199 pts	limité à 48 joueurs
Tableau K : 10H	de 800 à 1399 pts	limité à 36 joueurs
Tableau L : 11H15	de 1000 à 1699 pts	limité à 48 joueurs
Tableau I : 12H45	de 500 à 999 pts	limité à 36 joueurs
Tableau M : 14H45	de 1200 à 1899 pts	limité à 36 joueurs

Article 4

Dans chaque tableau, les joueurs sont placés en poule de 3 maximum suivant la règle du serpent en tenant compte des points licence du début de la 2^{ème} phase de la saison en cours. Il y a 2 qualifiés par poule. Au sortir des poules, tous les joueurs sont placés dans un tableau à élimination directe. Le placement dans le TED se fera par tirage au sort.

En fonction du nombre d'inscriptions, le juge-arbitre s'accorde le droit de changer la formule.

Toutes les parties se jouent au meilleur des 5 manches sur tables bleues et balles oranges.

Tous les tableaux sont ouverts aux féminines. Les tableaux du samedi se déroulent jusqu'à leurs termes.

Article 5

Les tarifs sont les suivants : tous les tableaux sont à 7€. Les 2 tableaux le même jour sont à 13€. Les 4 tableaux simples (deux le samedi, deux le dimanche, pour une même personne, payé en une fois) sont à 24€.

Le règlement des inscriptions se fait sur place. Le pointage se fait au minimum 30 min avant le début du tableau. La présentation de la licence 2014-2015 – phase 2- est obligatoire.

Conformément au règlement en vigueur, les benjamins ne peuvent s'inscrire aux tableaux séniors que s'ils remplissent les conditions exprimées dans le règlement médical, chapitre 3, article 9.4.

Les récompenses prévues sont les suivantes :

Tableau A : 1 ^{er} : 40€	2 ^{me} : 20€	3 ^{me} : 10€	4 ^{me} : 10€
Tableau B : 1 ^{er} : 50€	2 ^{me} : 25€	3 ^{me} : 10€	4 ^{me} : 10€
Tableau C : 1 ^{er} : 50€	2 ^{me} : 25€	3 ^{me} : 15€	4 ^{me} : 15€
Tableau D : 1 ^{er} : 60€	2 ^{me} : 30€	3 ^{me} : 15€	4 ^{me} : 15€
Tableau E : 1 ^{er} : 70€	2 ^{me} : 35€	3 ^{me} : 20€	4 ^{me} : 20€
Tableau F : 1 ^{er} : 30€	2 ^{me} : 15€	3 ^{me} : 10€	4 ^{me} : 10€
Tableau I : 1 ^{er} : 40€	2 ^{me} : 20€	3 ^{me} : 10€	4 ^{me} : 10€
Tableau J : 1 ^{er} : 50€	2 ^{me} : 25€	3 ^{me} : 10€	4 ^{me} : 10€
Tableau K : 1 ^{er} : 50€	2 ^{me} : 25€	3 ^{me} : 15€	4 ^{me} : 15€
Tableau L : 1 ^{er} : 60€	2 ^{me} : 30€	3 ^{me} : 15€	4 ^{me} : 15€
Tableau M : 1 ^{er} : 70€	2 ^{me} : 35€	3 ^{me} : 20€	4 ^{me} : 20€

Article 6

Les engagements seront recus jusqu'au vendredi 03 avril 2015 à 17H par téléphone auprès de Cédric Roinson au 06 83 24 78 96 ou par mail : « aureovitrett@hotmail.fr ».

Clôture des inscriptions le 03 avril à 17h00.

Article 7

Tout joueur est éliminé s'il ne s'est pas présenté au 2^{ème} appel. Il n'y a pas d'interruption à midi. Restauration possible sur place. Buvette.

Article 8

Le juge arbitre ou l'organisateur se réserve le droit d'exclure un joueur (se) sans remboursement des tableaux restant à jouer si celui-ci ne respecte pas l'esprit sportif du tournoi ou que son comportement est qualifié d'antisportif ou d'irrespectueux. Aucunes atteintes aux personnes ou aux matériels ne seront tolérées. Le joueur(se) qui se rendrait coupable d'un tel acte serait immédiatement exclu du tournoi.

Article 9

Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, pertes, vols, etc... Il se réserve le droit de prendre les décisions utiles à la bonne marche du tournoi.

Article 10

Les résultats seront transmis à la FFTT et compteront pour les classements individuels.

Article 11

Le tirage au sort des tableaux aura lieu salle de tennis de table de Vitré le vendredi 3 avril à 18H.

Article 12

Le fait de participer à ce tournoi engage les participants à respecter tous les articles du présent règlement.